ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET
Rue du Village 3 – 4590 OUFFET
086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **15 novembre 2022 à 18H00'.**

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en présentiel à la Maison communale d'OUFFET

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

1) Ordre du jour de diverses intercommunales – Approbation : décision à prendre.
2) Voirie communale – Approbation du plan final – Rue du Trou des Loups et Rond-point du Parc : décision à prendre.
3) Parc artisanal – Vente d'un terrain de 14.549 m² à la SCAM – Approbation du projet d'acte : décision à prendre.
4) Comptabilité fabricienne – Modification budgétaire n°1 ex. 2022 de la FE Saint-Martin et FE Saint-Médard : décision à prendre.
5) Comptabilité CPAS – Modification budgétaire n°2 ex. 2022 : décision à prendre.
6) Comptabilité communale – Vérification de l'encaisse du Receveur au 30/09/2022 : communication.
7) Service immondices - Coût-vérité déchets pour le budget 2023 : décision à prendre.
8) Fiscalité communale ex. 2023 : décision à prendre.
9) Budget 2023 de la Zone de secours HEMECO – Approbation : décision à prendre.
10) Budget 2023 de la Zone de Police du Condroz – Approbation : décision à prendre.
11) Budget communal ex. 2023 – Approbation : décision à prendre.
12) Police : divers arrêtés pris depuis le 11/10/2022 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

13) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 07/11/2022

Par le Collège,

Le Directeur général ff,
(S) Jean-François DIEUDONNE

La Bourgmestre,
(S) Caroline CASSART-MAILLEUX